

Certificat de spécialisation Préparation aux concours de catégorie A de la fonction publique

CS10800A - 60 crédits

Niveau(x) d'entrée : Aucun niveau requis

Niveau(x) de sortie : Aucun niveau spécifique

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter pour possibilité de formation à distance et hybride



PRÉSENTATION

Vous pouvez retrouver des informations et un témoignage d'une ancienne auditrice de la Prépa Talents [ici](#)

Public / conditions d'accès

Public visé : demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle sous condition de ressources et de mérite. L'accès à la formation se fait par candidature. Pour déposer votre candidature, cliquez [ici](#)

Niveau d'accès : Titulaires d'un bac+3 à bac+5 de préférence dans les domaines du droit, de l'économie et des finances

Objectifs

Ce certificat de spécialisation est créé dans le cadre de la convention entre le Ministère de la transformation et de la fonction publique et le Cnam portant sur le dispositif ministériel « Prépa Talents du service public ».

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

Cette formation aux concours de catégorie A/A+ permet aux auditeurs de se préparer aux concours d'entrée dans les grandes écoles du service public :

- IRA : Créés à partir de 1971, les cinq Instituts Régionaux d'Administration (à Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes) recrutent et forment les attaché(e)s d'administration de l'État, le corps d'encadrement qui constitue la colonne vertébrale de l'administration.
- INET : Situé à Strasbourg, l'Institut National des Études Territoriales forme et accompagne depuis 1997 les cadres dirigeants en poste et en devenir des collectivités territoriales : régions, départements, métropoles, intercommunalités, villes, communautés d'agglomération...
- INSP : créé en 2022 en remplacement de l'ENA, l'Institut National du Service Public est l'opérateur public français de référence pour le recrutement, la formation initiale et la formation continue des cadres supérieurs et dirigeants de l'État.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le but de la formation est la préparation aux concours de catégorie A/A+. En plus de cet objectif les auditeurs qui obtiennent une moyenne de 10 à chacun des modules qui composent la formation peuvent obtenir un certificat de spécialisation de 60 ECTS qui leur permettra, s'il le souhaite, d'intégrer la 2ème année de certains Masters du Cnam (Master Aménagement, villes et territoires ; Master prospective, innovation et management public ; Master Management de l'innovation et de la conception innovante).

Contenu de la formation

Tronc commun

Ateliers méthodologiques	UAEC10	14	ects
Grand enjeux contemporains et ouverture culturelle	USEC5S	8	ects
Economie	USEC5T	4	ects
Finances publiques	USEC5V	4	ects
Droit public (droit constitutionnel et droit administratif) 1	USEC5X	8	ects
Droit public (droit constitutionnel et droit administratif) 2	USEC5Y	8	ects
Droit et gestion financière des collectivités territoriales 1	USEC5Z	4	ects
Droit et gestion financière des collectivités territoriales 2	USEC60	4	ects
Anglais 1	USEC61	3	ects
Anglais 2	USEC62	3	ects

Méthodes
pédagogiques:

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720
ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr